

## Atelier à l'intention des parties prenantes à l'Initiative IISF

### SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS

29 et 30 avril 2024

Plus de 150 délégués représentant 35 juridictions, organisations régionales et internationales et organismes donateurs se sont réunis à Paris les 29 et 30 avril 2024 lors de l'Atelier à l'intention des parties prenantes à l'Initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) de 2024. L'évènement était organisé conjointement par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui co-dirigent l'Initiative IISF.

Le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann, et l'Administrateur du PNUD, Achim Steiner, ont inauguré l'évènement avec la présentation du rapport annuel IISF 2024. Cette édition met en évidence l'impact considérable de l'Initiative IISF qui a permis aux pays du monde entier de collecter plus de 2.3 milliards USD de recettes supplémentaires et de procéder à des redressements fiscaux se chiffrant à plus de 6 milliards USD. On retiendra notamment que les pays africains sont les premiers bénéficiaires en matière de surcroît de recettes fiscales, ce qui atteste du partenariat fructueux noué entre l'Initiative IISF et le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF). Mais des résultats significatifs sont aussi observés à l'échelle mondiale, avec des redressements fiscaux s'élevant à près de 900 millions en Amérique latine et dans les Caraïbes et environ 300 millions d'impôts supplémentaires collectés dans la région Asie-Pacifique. L'impact de l'Initiative IISF ne se limite pas à un accroissement des recettes fiscales. Évoquant les succès de l'Initiative IISF, le Secrétaire général de l'OCDE a déclaré : « À l'avenir, nous continuerons à faire fond sur ces réussites, notamment en favorisant la mise en œuvre effective de la Solution reposant sur deux piliers pour une répartition plus équitable des bénéfices et des droits d'imposition ».

Au cours de l'atelier, les participants ont débattu des possibilités offertes par l'Initiative IISF dans le paysage fiscal international en pleine évolution, ainsi que des difficultés rencontrées et des succès obtenus dans le cadre des activités entreprises au titre de l'Initiative IISF dans le contexte de la coopération multilatérale. Ils ont aussi souligné le rôle essentiel joué par l'Initiative IISF afin d'aider les pays à mobiliser les ressources intérieures nécessaires au développement durable.

Des participants représentant plusieurs régions ont rappelé que les programmes IISF ont contribué à mettre en œuvre des réformes dans les administrations fiscales concernées, en particulier dans des domaines comme les prix de transfert et les enquêtes en matière de délinquance fiscale. Ces efforts ont non seulement permis de renforcer les compétences techniques des agents des services fiscaux, mais aussi de réaliser des gains de recettes substantiels grâce à l'amélioration des mécanismes de vérification et d'enquête. L'approche pratique et collaborative de l'Initiative IISF a permis d'améliorer un apprentissage mutuel et d'approfondir la coopération entre les pays, illustrant le rôle de l'Initiative IISF dans la progression de la mise en œuvre des règles fiscales internationales et l'aide apportée aux pays en développement pour accroître leurs recettes fiscales.

Les parties prenantes ont souligné l'importance des échanges en personne comme moyen de favoriser la confiance et de promouvoir un renforcement durable des capacités. Les délégués ont également fait état d'un renforcement à long terme des capacités et des recettes des administrations

fiscales, ainsi que d'un intérêt au niveau régional suscité par leur participation à des programmes IISF.

Au cours des différentes sessions, les participants ont conclu que les programmes IISF sont un moyen efficace de renforcer la coopération internationale en matière fiscale, de consolider et de développer les capacités, et de mobiliser les ressources intérieures.

*Principaux résultats se dégageant des discussions qui se sont tenues pendant la réunion et prochaines étapes :*

- Plusieurs pays étudient actuellement des demandes d'assistance technique supplémentaire au titre de l'Initiative IISF, par exemple sur la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial, en tenant compte de leurs réformes et priorités nationales.
- Un soutien des hauts représentants du gouvernement est essentiel pour assurer la réussite du programme, notamment par un appui à la réalisation de vérifications efficaces.
- L'apprentissage mutuel et la collaboration internationale permettent aux administrations d'accueil de mieux appréhender les différents environnements régionaux et réglementaires.
- Un engagement résolu en faveur de l'assistance Sud-Sud est essentiel pour aider les juridictions à renforcer les capacités de l'administration fiscale et promouvoir un système fiscal plus équitable et plus durable.
- La rétention du personnel demeure un problème de taille pour la stabilité des capacités ; la solution pourrait passer par la création de viviers d'expertise et la mise en place d'incitations au développement professionnel.